



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION D'UN CYCLE DE CONFERENCES INTITULE "CONFERENCES HISTOIRE DE L'ART" PAR LIONEL CARIOU DANS L'AUDITORIUM DE COEUR DE VILLE LES 14 SEPTEMBRE, 12 OCTOBRE 2021 ET LES 25 JANVIER, 5 AVRIL ET 10 MAI 2022 A 14H30

**DÉCISION N° DM-21-218
EN DATE DU 15 JUIN 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2021-2022,

CONSIDÉRANT la proposition de conférences de Lionel CARIOU, domicilié au 113 boulevard Voltaire – 92600 Asnières-sur-Seine, les 14 septembre, 12 octobre 2021 et 25 janvier, 5 avril et 10 mai 2022 à 14 heures 30 dans l'Auditorium situé à Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec Lionel CARIOU, domicilié au 113, boulevard Voltaire – 92600 Asnières-sur-Seine, un contrat de prestation de service pour l'animation d'un cycle de conférences intitulé « Conférences histoire de l'art », les 14 septembre, 12 octobre 2021 et 25 janvier, 5 avril et 10 mai 2022 à 14 heures 30 dans l'Auditorium situé à Cœur de Ville dont le coût est fixé à deux mille euros (2 000,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210615-lmc1H8626H1-AR Date de réception en Préfecture : 15/06/2021 Date de Publication : 15/06/2021
